

## **LA VALORISATION DES RECHERCHES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION : UNE ENQUÊTE AUPRES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE CETTE DISCIPLINE**

Depuis le début des années 1980, la valorisation de la recherche constitue, au même titre que la recherche et l'enseignement, l'une des missions des universités françaises (Loi du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique, articles 14 et 15). Cependant, c'est dans le cadre d'un mouvement international de développement des politiques de l'innovation et de l'économie du savoir et d'une baisse des financements publics de la recherche (Musselin, 2001 : 96) que cette mission de valorisation<sup>2</sup> devient, à partir des années 1990, un enjeu majeur pour les acteurs et les institutions de la recherche française (universités, établissements publics à caractère scientifique et technologique, ... à l'instar d'autres pays. De nombreux textes de nature différente vont alors mettre en exergue la notion de valorisation de la recherche au niveau international (principalement sous l'angle de la commercialisation, e.g. textes de l'O.C.D.E. ou de l'Union Européenne), au niveau national (e.g. Loi du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche), sur le plan régional (e.g. le programme de soutien à la valorisation de la recherche du Conseil Régional Midi-Pyrénées) et local (e.g. les projets d'établissement des universités).

Dans le cadre de cette recherche, que nous présenterons lors de la Biennale 2006, nous nous intéresserons aux pratiques de valorisation pédagogique, scientifique et sociale de la recherche des enseignants-chercheurs en Sciences de l'Éducation. Nous étudierons plus particulièrement les interactions entre ces trois types de pratiques de valorisation en les mettant en lien avec le développement professionnel des enseignants-chercheurs. Nos travaux s'inscrivent donc dans le champ encore peu exploré en Sciences de l'Éducation (Bru, 2004 : 36) des pratiques dans l'enseignement supérieur. Nous avons initialement prévu de présenter dans cette communication, les premiers résultats de notre enquête, or ceux-ci ne sont pas encore disponibles. Dans une première partie, nous proposerons donc une définition de la notion de « valorisation », puis nous montrerons dans une seconde partie l'intérêt de centrer nos travaux sur la recherche en Sciences de l'Éducation. Enfin, nous présenterons dans une troisième partie notre démarche d'enquête.

### I. La « valorisation de la recherche » : une définition provisoire

En nous basant sur les travaux de P. Milot (2005), nous proposons de définir provisoirement l'expression « valorisation de la recherche » de la manière suivante :

La valorisation de la recherche désigne le fait de conférer aux travaux ou aux résultats de la recherche scientifique une ou plusieurs valeurs ajoutées symboliques ou matérielles à leur valeur initiale, à travers la mise en œuvre de pratiques spécifiques par les enseignants-chercheurs ( publications, contractualisation de recherche,...).

---

<sup>1</sup> CREFI : Centre de Recherche en Education Formation Insertion, EVASEF : Evaluations, Valorisation, Accompagnement des Systèmes Education Formation.

<sup>2</sup> Si le développement et l'institutionnalisation des pratiques de valorisation de la recherche principalement économique et dans une moindre mesure sociale, sont récents, les pratiques de valorisation de la recherche ne sont pas nouvelles. Ainsi, les pratiques de valorisation économique par des financements privés de la recherche publique existe dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècles même si on ne les dénommait pas encore ainsi.

Définie de la sorte, cette expression<sup>3</sup> met tout d'abord en évidence le fait que les pratiques de valorisation de la recherche peuvent être caractérisées selon la nature des valeurs ajoutées qu'elles confèrent aux travaux de recherche. Nous parlerons ainsi de valorisation sociale lorsque les valeurs ajoutées sont d'ordre social (e.g. utilisation de travaux de recherche pour la résolution de problèmes sociaux) et de valorisation économique<sup>4</sup> pour des plus valeurs d'ordre financier (e.g. exploitation commerciale d'un résultat), retrouvant par là même le « *clivage sémantique* » originel du mot « valeur », base du terme valorisation, entre « *sens éthique et sens économique* » (Lecoq, 2005 : 14). Mais nous parlerons aussi de valorisation scientifique pour des plus valeurs d'ordre scientifique (e.g. publication d'articles), et de valorisation pédagogique pour l'investissement des travaux de recherche dans le cadre de la formation (e.g. développement d'une nouvelle filière).

A partir d'une conceptualisation de la valorisation de la recherche autour de trois dimensions (valorisation scientifique, valorisation pédagogique et valorisation sociale), notre enquête vise à mettre en évidence les différents types d'articulation de ces trois modalités de valorisation dans le cadre plus général des activités professionnelles des enseignants-chercheurs en Sciences de l'Éducation. Dans la prochaine partie, nous montrerons l'intérêt de prendre pour objet la discipline « Sciences de l'Éducation » dans une recherche sur les pratiques de valorisation de la recherche dans l'enseignement supérieur.

## II. La valorisation de la recherche en Sciences de l'Éducation : une question et des pratiques anciennes mais toujours problématiques ?

Jusque dans les années 1990, les réflexions épistémologiques qui ont accompagné le développement des Sciences de l'Éducation en France ont eu pour thèmes récurrents l'identité et la légitimité de cette discipline de recherche (Charlot, 2001 : 147). De la sorte, même si ces auteurs n'employaient pas les termes que nous employons dans cette contribution, nombreux sont ceux qui se sont interrogés à propos des modalités de valorisation des travaux développés dans cette discipline et sur les effets institutionnels ou épistémologiques de certaines formes de valorisation notamment sociale sur les recherches en Sciences de l'Éducation (e.g. *Les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle*, 1998 ; Bedin, 2004 ; Chatelanat et al., 2004). Ainsi, on peut lire dans un texte de l'AECSE (2001 : 32) que « *ce sont dans les services rendus à nos environnements, (...) que se conquiert, sur le terrain, chaque jour, la réponse réelle concernant l'usage et l'utilité d'une discipline, surtout la nôtre* », c'est-à-dire que l'utilité des travaux de Sciences de l'Éducation se mesurerait à l'aune de leur valorisation sociale. Au titre de l'ancienneté de ces réflexions endogènes sur la valorisation de la recherche, on pourrait donc se demander, comme G. Berger et J. Ardoino (1994 : 50-51) l'ont fait à propos d'une réflexion épistémologique sur les Sciences de l'Éducation, si cette discipline ne constitue pas un analyseur des autres sciences concernant les pratiques de valorisation.

---

<sup>3</sup> Notre définition ne préjuge pas du caractère positif ou négatif des valeurs ajoutées à la recherche que produisent ces pratiques de valorisation. En effet, l'utilisation d'un outil de valorisation économique tel que la protection de la propriété intellectuelle induit dans certains cas, des restrictions dans la diffusion et la réalisation de recherches ultérieures, et produit donc un effet négatif sur les avancées scientifiques (Murray, Stern, 2005).

<sup>4</sup> La valorisation des recherches en sciences humaines et sociales étant rarement d'ordre strictement économique (e.g. applications industrielles), nous avons fait le choix d'intégrer la notion de valorisation économique à la notion de valorisation sociale.

Cependant, si les modalités de valorisation des recherches en Sciences de l'Éducation sont diverses depuis la création de la discipline en 1967 et si cette diversité s'est accompagnée d'une réflexion épistémologique, le développement de pratiques de valorisation qui octroient à la recherche et aux chercheurs des valeurs ajoutées qui ne sont pas strictement scientifiques (e.g. plus valeurs sociales conférées par la résolution de problématiques sociales) ne va pas sans poser un certain nombre d'interrogations. Ainsi, la lecture de deux ouvrages récents laisse à penser que la place attribuée aux pratiques de valorisation sociale de la recherche dans l'échelle des valeurs de la recherche en éducation est problématique. Si l'on prend l'exemple des recherches contextualisées dont une partie correspond aux recherches commanditées (Bedin, 2004 :171), c'est à dire une forme de valorisation socioéconomique de la recherche, deux auteurs soulignent que ce type de travaux est dévalorisé dans la hiérarchie de la recherche en éducation (Rothier-Bautzer, 2004 :53). Plus encore, selon A. Van-Zanten (2004 :194), « *l'évaluation du travail académique par les pairs et l'administration fait peu de cas et méprise même parfois* » les études et les recherches appliquées en éducation.

De même, lors des évaluations par un groupe de pairs pour le recrutement ou l'avancement d'un enseignant-chercheur, la valorisation pédagogique conférée à ses travaux par ses activités d'enseignement a une valeur mineure par rapport à la valorisation scientifique de ses recherches (Lecoïnte, 2004 : 215).

Qu'en est il donc des formes de valorisation qui confèrent à la recherche des valeurs qui ne sont pas octroyées par des pairs (e.g. commanditaires non scientifiques d'une recherche ) ?  
Existent-ils des liens entre des types de pratiques de valorisation sociale et économique de la recherche, des types de pratiques de valorisation scientifique telles que les publications et des pratiques de valorisation pédagogique, dans le cadre plus général du développement professionnel des enseignants-chercheurs ?

Au-delà des « *conflits de missions et conflits de valeurs* » (Fave-Bonnet, 2002 : 31), nous faisons l'hypothèse que c'est la configuration de ces trois modalités de pratiques de valorisation de la recherche qui permet d'expliquer et de comprendre la place de ces pratiques dans le cadre des activités et des situations professionnelles des enseignants-chercheurs. Nous avons donc élaboré une démarche d'enquête en deux temps que nous présentons dans la partie suivante.

### III. Notre méthodologie d'enquête et notre démarche de recherche :

Dans un premier temps, nous allons diffuser auprès de l'ensemble des enseignants-chercheurs français en Sciences de l'Éducation un questionnaire structuré en cinq parties. La première partie concernera les activités professionnelles (au sens large) des enseignants-chercheurs avec des questions qui traiteront par exemple des caractéristiques de leur université et de leur unité de recherche. La partie suivante concernera les activités de valorisation pédagogique de leurs recherches : certaines questions aborderont notamment le lien entre les travaux de recherche et les activités d'enseignement. Une troisième partie concernera les pratiques de valorisation sociale de la recherche avec, par exemple, des questions sur l'utilisation d'outils de valorisation tels que les contrats de recherche. La quatrième partie s'intéressera aux pratiques de valorisation scientifique (axes de recherche, publications, ...). Enfin, la cinquième partie s'attachera au lien entre le développement professionnel des enseignants-chercheurs et leurs pratiques de valorisation de la recherche

Ce premier recueil empirique nous conduira tout d'abord à réaliser un « état des lieux » des différentes pratiques de valorisation de la recherche en Sciences de l'Éducation. Ensuite, l'analyse des données recueillies à l'aide de ce questionnaire nous permettra d'explorer les interactions entre les trois types de valorisation de la recherche (sociale, pédagogique et scientifique) et le développement professionnel des enseignants-chercheurs.

Dans un second temps, nous allons mener une série d'entretiens auprès d'enseignants-chercheurs qui se caractérisent par des pratiques de valorisation de la recherche organisées autour d'une modalité de valorisation spécifique (pédagogique ou scientifique ou sociale). Ce second recueil de données a pour objectif de mieux comprendre la place et le statut des pratiques de valorisation et de leurs valeurs attendantes dans les activités et le développement professionnel des enseignants-chercheurs.

#### IV. En guise de conclusion : des éléments de réflexion

Cette recherche vise à comprendre et expliquer la place et les interactions entre les différentes pratiques de valorisation de la recherche dans les activités professionnelles des enseignants-chercheurs en Sciences de l'Éducation. Il ne s'agit pas pour nous d'évaluer ces pratiques de valorisation ni d'évaluer les recherches qu'ils mènent. Cependant, notre recherche traite des interactions entre des pratiques de valorisation, notamment sur le plan des rapports entre les différents types de valeurs conférées aux travaux de recherche: valeurs issues du champ scientifique, valeurs pédagogiques et valeurs économiques ou sociales. Par là-même, cette recherche autour des pratiques et de leurs valeurs attendantes dans l'enseignement supérieur nous conduira indirectement à ré-interroger les valeurs qui portent l'évaluation (Jorro, 2000 :51) d'une discipline de recherche et l'évaluation des activités des enseignants-chercheurs (débat récurrent dans le champ scientifique: voir par exemple l'éditorial du site Web de l'AECSE de juin 2005 par B. ALBERO et J-M. BARBIER).

De plus, ce travail de recherche nous conduira à nous interroger sur les effets possibles de ces pratiques sur la recherche en éducation et l'enseignement supérieur, dans un contexte socio-politique et institutionnel qui encourage la valorisation de la recherche.

#### **Bibliographie :**

A.E.C.S.E. (2001); *Les Sciences de l'Éducation – Enjeux, finalités et défis*; Paris: AECSE/INRP.

ALBERO, B., BARBIER, J-M. (2005) ; Edito de juin 2005 du site Web de l'A.E.C.S.E. ; disponible sur :< <http://www.aecse.net/>>; téléchargé le 10/07/2005.

ARDOINO, J., BERGER, G. (1994); Les sciences de l'éducation : analyseurs paradoxaux des autres sciences ?; in : *L'année de la recherche en sciences de l'éducation* ; 1 ; pp.29-51.

BEDIN, V. (2004) ; Les dispositifs sociotechniques mobilisés dans les recherches localement contextualisées; in : MARCEL, J-F., RAYOU, P. (coord.) ; *Recherches contextualisées en éducation* ; Paris : INRP; p.171-186.

BRU, M. (2004) ; Pratiques enseignantes à l'Université : opportunité et intérêt des recherches; in : ANNOT, E., FAVE-BONNET, M-F. ; *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer* ; Paris : L'Harmattan ; pp. 17-36.

- CHARLOT, B. (2001) ; Les sciences de l'éducation en France : une discipline apaisée, une culture commune, un front de recherche incertain ; in : HOFSTETTER, R., SCHNEUWLY, B. ; *Le pari des sciences de l'éducation* ; Bruxelles : De Boeck ; pp. 147-167.
- CHATELANAT, G. et al. (éds.) (2004) ; *Unité et pluralité des sciences de l'éducation : sondages au cœur de la recherche* ; Berne : Peter Lang.
- FAVE-BONNET, M-F. (2002) ; Conflits de missions et conflits de valeurs : la profession universitaire sous tension ; in : *Connexions* ; 78 ; 2 ; pp.31-45.
- JORRO, A. (2000) ; *L'enseignant et l'évaluation* ; Bruxelles : De Boeck Université.
- LECOINTE, M. (2006) ; Valeur : histoire et avatars du mot et de la chose ; in : *Questions vives* ; 6 ; pp. 27-37.
- LECOINTE, M. (2004) ; L'inappréciable université ; in : ANNOT, E., FAVE-BONNET, M-F. ; *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer* ; Paris : L'Harmattan ; pp. 209-222.
- Les sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle, (1998)*; Identité et constitution des sciences de l'éducation; 1-2 ; 1ère éd. 1982.
- MILOT, P. (2005) ; *La commercialisation des résultats de la recherche universitaire : une revue de la littérature* ; Rapport au Conseil de la Science et de la Technologie (Québec) ; Montréal : CIRST.
- MURRAY, F., STERN, S. (2005); *Do formal intellectual property rights hinder the free flow of scientific knowledge? An empirical test of the anti-commons hypothesis*; in: National Bureau of Economic Research Conference; 1-2 avril 2005, Santa-Fe; disponible sur: <<http://www.nber.org/books/acadentre/>>; téléchargé le 07/07/2005.
- MUSSELIN, C. (2001) ; *La longue marche des universités françaises* ; Paris : PUF.
- ROTHIER-BAUTZER, E. (2004); . “Pureté” et “impureté” des recherches contextualisées ; in : MARCEL, J-F., RAYOU, P. (coord.) ; *Recherches contextualisées en éducation* ; Paris : INRP.
- VAN-ZANTEN, A. (2004); Les sociologues de l'éducation et leurs publics ; in : CHATELANAT, G. et al. (éds.) ; *Unité et pluralité des sciences de l'éducation : sondages au cœur de la recherche* ; Berne : Peter Lang ; p.187-203.